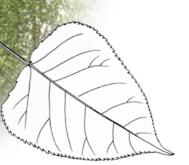
# LES PEUPLIERS

Les peupliers de culture sont répartis en plusieurs espèces au sein desquelles ont été créés de nombreux clones. D'une manière générale, ce sont de grands arbres, à l'écorce fréquemment fissurée chez les sujets âgés.

Leurs feuilles sont alternées, avec un pétiole aplati. Les arbres sont soit mâles, soit femelles. Les fleurs se présentent sous forme de chatons pendants, les fruits, sous forme de capsules, ils libèrent des graines d'aspect cotonneux.



Le climat régional est adapté à la croissance du Peuplier. Les jeunes plants craignent les gelées tardives (peu fréquentes en Poitou-Charentes) et les excès d'eau dus aux inondations tardives en mai - juin.

Par contre, cette essence exige des terrains bien alimentés en eau en période estivale. Elle craint les sols avec une nappe d'eau trop proche de la surface en été (moins de 50 cm), ainsi que les sols compacts et séchants. Elle demande une bonne richesse minérale (pH >6).

Au sein de ces grandes tendances, on note des variations d'exigences liées aux conditions naturelles entre les différents cultivars de Peuplier.

Très sec						
Sec						
Mésophile						
Frais						
Assez humide						
Humide						
Inondé						
	Très acide	Acide	Assez acide	Peu acide	Neutre	Calcaire
En anul		+-		fa	rable	

En couleur: les stations favorables



La dissémination des rouilles se fait par des spores situés sur la face inférieure des feuilles

Le peuplier a de nombreux ennemis :

- . des insectes : (saperdes, sésies, ...), dont les larves s'attaquent au bois ;
- · des champignons (rouilles, dotichiza, ...), qui parasitent le feuillage;
- des mammifères (écorçage des ragondins, frottis des cervidés, écorçages d'écureuils en cime, ...).

En bonnes stations, les peupleraies présentent une forte productivité

(supérieure à 15 m³/ha/an). Ils peuvent être exploités à partir de 15 ans.

Le principal débouché pour ces bois blancs, légers et tendres est le déroulage pour le contreplaqué ou l'emballage.

L'industrie de transformation localement très développée puisque 60 % des contreplaqués « peupliers » produits en France, sont fabriqués en Poitou-Charentes.



Les feuilles de déroulage sont utilisées pour la fabrication des contreplaqués







# LES PEUPLIERS EN POITOU-CHARENTES





Les peupliers occupent environ 20 000 ha sur la région (alignements inclus). Les clones les plus représentés sont: le Blanc du Poitou, le I 45-51, le Dorskamp et le I 214.

Cette essence trouve son optimum de croissance dans les vallées de Poitou-Charentes et le Marais Poitevin (plan d'eau estival compris entre 50 cm et 1,50 m).



Objectifs	Age d'exploitabilité	Densité finale par ha	Circonférence d'exploitabilité
FUTAIE RÉGULIÈRE PLEINE A OBJECTIF BOIS D'OEUVRE  Itinéraire à privilégier pour les boisements ou reboisements après friche, peupleraie ou déprise agricole et sur de bonnes stations en vallées, bien alimentées en eau	15/25 ans	150/200 pieds	130/180 cm
FUTAIE RÉGULIÈRE BOIS D'OEUVRE AVEC ACCOMPAGNEMENT DE TAILLIS  Itinéraire à privilégier pour le boisement d'anciens taillis (Frêne, Aulne,) sur de bonnes stations en vallées, bien alimentées en eau	20/30 ans	130/150 pieds	140/180 cm

### Choix des clones:

Chaque clone présente des caractéristiques originales en termes d'exigences écologiques, de résistance aux maladies, de croissance et de qualité du bois. Il est donc fortement conseillé :

- de faire appel à un technicien forestier pour choisir le cultivar adapté à chaque situation;
- de varier les clones (ce qui limite les risques de développement des maladies), en limitant par exemple l'installation d'un cultivar à une surface unitaire de 2 à 3 ha.
  - Clones : ensemble d'individus génétiquement identiques (issus de bouturage).
  - Cultivar : le clone devient cultivar dès la phase de commercialisation des plançons.



Peupleraie mûre avant exploitation



Les peuplements de vallées (frênes, aulnes...) peuvent être enrichis en peupliers

# RÈGLES DE CULTURE EN VUE DE PRODUIRE DU BOIS D'OEUVRE EN FUTAIE PLEINE

Situations de départ Opérations	Friches et landes	Peupleraie	Déprises agricoles
Nettoyage du terrain	. Broyage de la végétation.	. Élimination des rémanents.	<ul> <li>Broyage de la végétation et/ou désherbage chimique</li> </ul>
Plantation	<ul> <li>150 à 200 pieds/ha soit une distance de plantation de 7x7m, 7x8m, 8x8m ou 7x9m.</li> <li>Profondeur conseillée: minimum jusqu'au niveau de la nappe d'eau à l'étiage.</li> <li>Plantation à la tarière (ne pas utiliser la barre à mine qui lisse les parois du trou de plantation).</li> <li>Plants de catégorie A1 ou A2, âgés de 1 à 2 ans maximum.</li> <li>Clones inscrits dans le catalogue Européen et recommandés par le CEMAGREF ou l'IDF.</li> <li>Plantation à partir de décembre pour les terrains non inondables et en mars-avril pour les autres.</li> </ul>		
Entretien du sol	<ul> <li>Désherbage chimique localisé au printemps pendant deux ans maximum.</li> <li>Fauchage ou broyage annuel de la parcelle pendant 8 - 10 ans puis tous les 2 ou 3 ans.</li> </ul>		
Entretien des arbres	Ces entretiens sont indispensables, si l'on souhaite obtenir des bois de qualité « déroulage ».  1 à 2 tailles de formation réalisées avant 4 ans (en hiver).  2 à 3 élagages visant à obtenir avant 10 ans, un fût élagué sur 6 à 8 m de haut (en juillet – août).		

### **NOS CONSEILS**

- Proscrire les boisements de dépressions humides ou zones très mouilleuses car les arbres végéteront ou dépériront ; de plus ces secteurs accueillent souvent une végétation spécifique et diversifiée ;
- respecter une distance minimale de 5 m entre le premier rang de peuplier et le bord des cours d'eau ; respecter et entretenir les ripisylves (bandes boisées constituées de frêne, saule, aulne, ...) le long des ruisseaux et rivières ;
- proscrire les travaux du sol sur les terrains trop fragiles ; ceux-ci, limités aux 3 premières années sont réservés aux stations présentant un risque d'alimentation en eau déficiente au cours de la saison de végétation ;
- demander une autorisation de travaux auprès des services de l'État pour toute intervention dans le lit d'un cours d'eau (franchissement, ...).



Les tailles et les élagages sont indispensables pour former une bille de qualité



# Courriel: poitou-charentes@crpf.fr

## RÈGLES DE CULTURE EN VUE DE PRODUIRE DU BOIS D'OEUVRE EN FUTAIE AVEC ACCOMPAGNEMENT

Peuplement de départ Opération	Taillis simple sur station riche bien alimentée en eau	
Nettoyage du terrain	Exploitation soignée des souches (éventuellement arasement);	
Préparation du sol	<ul> <li>Plantation à la tarière recommandée.</li> <li>Possibilité d'utiliser une tarière à large diamètre ou d'ameublir le trou de plantation à la pelle mécanique.</li> </ul>	
Densité, plants	<ul> <li>120 à 150 pieds/ha soit une distance de plantation de 8 x 8 m, 9 x 9 m ou 7 x 9 m.</li> <li>Profondeur conseillée : au minimum jusqu'au niveau de la nappe d'eau à l'étiage.</li> <li>Plants de catégorie A1 ou A, âgés de 1 à 2 ans maximum.</li> <li>Clones inscrits dans le catalogue Européen et recommandés par le CEMAGREF ou l'IDF.</li> <li>Plantation à partir de décembre pour les terrains non inondables et en mars-avril pour les autres.</li> </ul>	
Entretien du sol	<ul> <li>1 désherbage chimique localisé pendant 2 ans maximum.</li> <li>Broyage régulier d'un layon de visite permettant l'accès aux arbres.</li> </ul>	
Entretien des arbres	<ul> <li>1 à 2 tailles de formation réalisées avant 4 ans (en hiver);</li> <li>2 à 3 élagages visant à obtenir avant 10 ans, un fût élagué sur 6 à 8 m de haut (en juillet – août).</li> </ul>	

### **NOS CONSEILS**



. Contenir les rejets de taillis qui pourraient concurrencer les jeunes peupliers.

Pour en savoir plus sur le peuplier, n'hésitez pas à commander le :

GUIDE DE LA POPULICULTURE EN POITOU-CHARENTES

Édité par le Centre Régional de la Propriété Forestière, en partenariat avec l'ADEP (Association pour le Développement du Peuplier)





